



## Informations générales pour vos formations deux roues.

L'ensemble des lieux de circulation pour les deux roues sont situés et autorisés sur des espaces publics.

Les modalités d'accueils sont les suivantes :

- Les élèves sont reçus et accompagnés par un enseignant à la conduite et à la sécurité routière.
- 

Les formations des catégories **AM** se déroulent sur un parking au 3 Rue Marcel Paul, 66470 Ste Marie-La Mer, l'acheminement de nos élèves est organisé par une prise en charge dans les différentes agences pour leur confort (Ce temps de trajet n'est pas décompté de votre temps de formation).

Pour les formations **7H/125cm3** le lieu de rendez-vous est fixé également à notre agence de Ste Marie-La Mer au 3 Rue Marcel Paul.

Quant aux formations des catégories **A1/A2**, le lieu de rendez-vous est fixé à notre agence de Bompas au 2 Avenue François Cassagnes.

⇒ Pour la partie "**Plateau**", nous nous rendrons sur le parking du parc des expositions qui se trouve avenue du Palais des Expositions, à Perpignan il faudra compter un temps de trajet de 5 minutes aller et idem pour le retour, il est inclu dans votre temps de formation Moto.

Dans le cas où une manifestation est prévue sur le parking du parc des expositions, l'agence vous informe par mail et/ou sms.

Les plateaux ne s'effectuent pas sur la période de la Foire Saint Martin.

⇒ Pour la partie "**circulation**", nous partirons directement de l'auto-école de Bompas.

Comme pour toutes les catégories, afin que l'auto-école ait le temps de pouvoir les places et d'optimiser ses plannings, il faut prévenir minimum 48 heures à l'avance pour décommander un rendez-vous sous peine de le voir facturé.

La Direction